

Paris, le 2 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Parcours de soins simplifié : une fausse réponse à un vrai problème !

En séance vendredi 22 octobre 2021 dans le cadre du PLFSS, l'accès direct des patients à l'orthophoniste a été validé en première lecture par l'Assemblée Nationale.

Le SNORL comme d'autres organisations professionnelles médicales, s'est ému de cette décision. Elle constitue une nouvelle attaque contre le tout premier principe fondamental de l'exercice médical : un soin ne peut être justifié qu'après un interrogatoire et un examen du patient, permettant la formulation d'un diagnostic, élément de compétence spécifique et réservé au médecin.

Face à cette émotion justifiée, une Fédération représentative d'une profession paramédicale qualifie cette émotion de « réaction d'un autre temps » voulant faire croire que l'exemption du diagnostic avant le soin serait gage de modernité.

Le SNORL exprime sa ferme opposition à un bouleversement du parcours de soins pouvant générer des erreurs médicales, des retards de prise en charge voire des pertes de chance, sous couvert de motifs fallacieux d'accès à des soins qui dans l'immense majorité des cas ne constituent pas une urgence médicale.

Le SNORL ne saurait accepter la position de cette organisation professionnelle qui, affirmant que « 20% des prescriptions médicales de bilans orthophoniques ne sont pas nécessaires », remet en cause la démarche diagnostique des spécialités médicales. Cette démarche est précisément le « pivot » de notre système de santé et doit le rester.

Le SNORL s'étonne qu'une organisation professionnelle réclame un accès direct sans prescription médicale, dès lors que c'est l'accès à leur profession qui est l'essentiel de la problématique. Le parcours actuel de soins incluant un diagnostic nécessite un délai moyen de 2 jours pour le médecin généraliste, de 19 jours pour le médecin spécialiste en ORL avant d'être bloqué par un délai d'accès à l'orthophoniste de 6 à 12 mois (source FNO).

Le SNORL demande une augmentation significative du nombre d'orthophonistes en exercice afin de répondre à de réels besoins.

Le SNORL est convaincu que la relation de confiance établie depuis de nombreuses années de collaboration entre nos professions, est favorable à une discussion pluri-professionnelle avec les professions paramédicales pour mettre en place de nouvelles organisations de soins innovantes et pertinentes, afin d'éviter toute dérive préjudiciable à la qualité et à la sécurité des soins prodigués à nos concitoyens.

Le SNORL appelle enfin l'ensemble des organisations professionnelles médicales représentatives à réagir devant cette mise en cause d'un principe fondamental de la médecine.

N'est-il pas temps d'organiser des Etats Généraux de la Médecine visant non pas à favoriser ce démagogique « accès aux soins », symbole d'un consumérisme médical incontrôlé et de cette conception insensée d'un système de santé toujours plus coûteux et inefficace, mais à promouvoir simplement l'accès à la Médecine ?

Contact presse : Dr. Laurent Seidermann | Président
06 48 76 16 39 - lseid@dartybox.com

